



*Ensemble, bâtissons
une Afrique prospère*

Bujumbura, le 28 juin 2022

COMMUNIQUE DE PRESSE

Le Conseil des Gouverneurs du Fonds de Solidarité Africain réuni pour sa première session ordinaire à Bujumbura (Burundi) approuve l'adhésion de la République de Guinée au FSA et fixe le capital du Fonds de Solidarité Africain à 167 434 468 784 francs CFA

Le Conseil des Gouverneurs du Fonds de Solidarité Africain, tenant lieu de réunion des Ministres de tutelle des États membres du Fonds, a tenu sa 1^{ère} session ordinaire, le 28 juin 2022, à Bujumbura (Burundi).

Cet évènement historique pour le FSA a été organisé sur deux journées.

Sur les 15 pays membres, ont pris part aux travaux de la 1^{ère} session du CG les pays suivants :

- **En présentiel** : la Centrafrique, le Burkina Faso, le Burundi, le Niger, le Rwanda et le Tchad;
- **En virtuel** : la Côte d'Ivoire, le Gabon, le Mali, la Mauritanie et le Sénégal. Soit au total, onze (11) pays sur les quinze (15) que compte le FSA.

La 1^{ère} session du Conseil des Gouverneurs du FSA a également vu la participation de quatre (4) pays observateurs.

Le lundi 27 juin 2022, un dîner de bienvenue a été offert aux délégations venues des quatre coins de l'Afrique, par **Dr Domitien NDIHOKUBWAYO, Ministre des Finances, du Budget et de la Planification Économique de la République du Burundi, Président en exercice du Conseil des Gouverneurs du Fonds de Solidarité Africain.**

Dans son mot de bienvenue prononcé au cours du dîner, le Ministre des Finances du Burundi a réitéré son engagement à soutenir le FSA dans son ambition de devenir, à l'horizon 2025, « **Une institution panafricaine forte et innovante, au service de la transformation structurelle des économies des États membres** », ainsi que dans la concrétisation de son ambition panafricaine.

Il a également manifesté son entière satisfaction au regard de la forte mobilisation des États membres du FSA, pour participer la 1ère session ordinaire du Conseil des Gouverneurs du Fonds de Solidarité Africain que le Burundi a eu le plaisir d'abriter.

La journée du mardi 28 juin 2022 a été marquée par l'organisation d'une cérémonie solennelle d'ouverture de la première session du Conseil des Gouverneurs du FSA, placée sous la présidence de **Dr. Domitien NDIHOKUBWAYO, Ministre des Finances, du Budget et de la Planification Économique, du Burundi, Président en exercice du Conseil des Gouverneurs.**

Avant le discours du **Président du Conseil des Gouverneurs**, le Président du Conseil d'Administration a prononcé une allocution introductive, au cours de la cérémonie d'ouverture. **Monsieur Jean-Liévin GAKWAVU**, Président du Conseil d'Administration du FSA a rappelé que les attributs de l'Assemblée Générale du Fonds ont été transférés au Conseil des Gouverneurs par suite des amendements apportés aux Textes de base du FONDS le 30 décembre 2021, pour soutenir la nouvelle vision du Fonds. Il n'a pas manqué de rappeler les réalisations du FSA au cours de l'année 2021 qui s'est soldée par **une hausse de son résultat net bénéficiaire de 336% par rapport à l'année 2020**, même si le FSA n'a pas pour vocation de faire des profits. Il a également évoqué d'autres performances qualitatives et quantitatives du FONDS.

Le Président du Conseil des Gouverneurs a, quant à lui, dans son vibrant discours d'ouverture, salué la présence des pays observateurs et insisté sur le véritable outil d'intégration que constitue le Fonds de Solidarité Africain, au regard de sa vision panafricaine. Il a relevé la détermination du Conseil des Gouverneurs à porter le flambeau du FSA très haut, contre vents et marées. Au nom de ses pairs, il a félicité et encouragé le Conseil d'Administration et le Directeur Général pour le travail abattu ainsi que les diligences en cours dans le cadre de la mise en œuvre du Plan New Frontier 2025.

Aussi, a-t-il invité tous les pays africains à rejoindre le FSA et s'est réjoui des multiples actions en cours au niveau des pays observateurs pour concrétiser leur adhésion au FONDS.

Après la cérémonie d'ouverture des travaux, le Conseil des Gouverneurs s'est réuni sous sa forme statutaire.

Les délibérations du Conseil des Gouverneurs ont été sanctionnées par des décisions, dont:

1. L'approbation des rapports du Conseil d'Administration sur les activités du Fonds au titre de l'exercice 2021 et des comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2021. Lesdits comptes font ressortir les évolutions suivantes par rapport à l'année 2020 :
 - **Une hausse de 29,29% du total bilan;**
 - **Une hausse de 171% des approbations en garantie et**
 - **Une hausse de 336% de résultat net bénéficiaire.**

2. La nomination de quatre Administrateurs Indépendants au sein du Conseil d'Administration du Fonds de Solidarité Africain (FSA). Le Conseil des Gouverneurs a ainsi nommé **Madame Sophia ZAIDI**, de nationalité marocaine et **Madame Afua DJIMI (née AMOAH)** de nationalité ghanéenne comme Administrateurs indépendants titulaires. Elles auront comme Administrateurs suppléants **Madame Denise NTONTA**, de la République Démocratique du Congo et **Madame Nana Afoah APPIAH-KORANG** de nationalité ghanéenne.

3. La mise en place d'un processus rapide d'adhésion des pays africains au FSA, à l'effet de réserver un traitement diligent à la demande d'adhésion au Fonds de Solidarité Africain de tout nouveau pays africain, actionnaire de catégorie « A ».

4. L'approbation de l'adhésion de la République de Guinée au Fonds de Solidarité Africain en qualité d'État Membre Régional du Fonds (Actionnaire de catégorie A).

5. Prenant en compte l'adhésion de la République de Guinée et sa souscription du capital du Fonds, le capital du Fonds de Solidarité Africain a été fixé à **cent soixante-sept milliards quatre cent trente-quatre millions quatre-cent soixante-huit mille sept cent quatre-vingt-quatre (167 434 468 784) francs CFA.**

Le Conseil des Gouverneurs a également pris acte des initiatives prises par le Conseil d'Administration et la Direction Générale en vue de l'adhésion de nouveaux membres au Fonds de Solidarité Africain.

Pour terminer, le Conseil des Gouverneurs a décidé de tenir sa II^{ème} session ordinaire à Bangui (République Centrafricaine) le vendredi, 26 mai 2023.

.....